

COMPTE RENDU DE LA REUNION du CONSEIL SYNDICAL
Lundi 13 mai 1996

PRESENTS

Cabinet Morel: Serge Morel, M.NABERES

Conseil Syndical: Mme de la ROCHE, MM. AZZIS, GRIMAUD, MAUREL, MAURICE, RIZZO.

Membre associé: Mme ROMAND

Absents excusés: MM. MAUGEY, WURMSER. Mme CHAZAL démissionnaire.

1- A.G. de juin

Les différentes motions ont été reprises afin d'en assurer la mise en forme:

⇒ **Comptes:**

Par mesure d'économie, seule la synthèse des comptes (tableaux récapitulatifs) sera jointe à la convocation. Le Conseil a bien entendu en sa possession le détail de tous les comptes. Le Cabinet Morel-Sergent adressera un exemplaire détaillé des comptes à tous les propriétaires qui en feront la demande. Ces comptes pourront également être consultés chez le gardien. Cette mesure entraîne une économie d'environ 20 000 FF (12 000 photocopies et les frais d'affranchissement).

⇒ **Travaux:**

- La **réfection des trottoirs** (enrobé rouge), dont nous devons proposer un plan de réfection sur 3 ans, est reportée. Les devis seront néanmoins présentés. En effet suite à une série d'incidents récents il s'avère **URGENT** de procéder à un **détartrage des conduites** de distribution d'eau chaude, et/ou dans certains cas limites à leur remplacement. Cette opération très coûteuse semble difficile à mener de front avec les trottoirs sans entraîner un surcoût important de charges.
- L'aménagement du **local pour le personnel de service** sera présenté, une participation du prestataire a été obtenue.
- L'installation de **rampes à l'extérieur** des bâtiments n'a pas à faire l'objet d'un vote à l'A.g. puisqu'elle a été autorisée par le Conseil du 24/03/94. Le modèle doit être celui retenu à l'époque, le financement se fait immeuble par immeuble lorsque la décision est prise comme pour les travaux peinture des cages d'escalier.
Nota: pour les rampes intérieures le choix est laissé aux copropriétaires concernés.
- **Dalles des sous-sols**, idem ci-dessus.

⇒ **Rapport du Conseil syndical**

Le projet du texte est soumis à l'approbation des membres du Conseil.



**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ EGALEMENT LE
CONSULTER AUPRES DE VOTRE DELEGUE DE BATIMENT OU CHEZ LE GARDIEN**

⇒ **Convocations et comptes-rendus**

Les documents seront distribués contre émargement par le Gardien, les plis non retirés avant la date indiquée par voie d'affichage seront adressés par poste recommandée (économie escomptée entre 15 et 20 000 FF).

⇒ - **Questions donnant lieu à une information** mais pas de vote:

- - Fin de la réfection des chaussées.
- - Piscine.
- - Réfection des parkings.
- - Détartrage entretien du réseau eau chaude sanitaire.

2- Situation financière

Un mois et demi après l'appel de fond du 2^{ème} trimestre les impayés s'élèvent à 800 000 FF environ.

3- Piscine

- Le recrutement du maître-nageur et des contrôleurs des entrées est toujours en cours. Plusieurs candidatures sont en cours d'examen.
- La piscine sera ouverte le **7 juin**, sans remise en état, cette opération déjà provisionnée ne pouvant pas intervenir avant la conclusion de l'épisode judiciaire en cours.
- La distribution des cartes commencera dans les tout prochains jours.

4- Divers

- Compte rendu de l'**Opération Portes ouvertes**, ou des idées intéressantes ont été émises, nous ne pouvons que regretter une faible participation des résidents à ces réunions d'échange.
- **Centre commercial**: Les architectes ont proposés plusieurs suggestions qui seront présentées par la Mairie lors d'une exposition privée aux habitants de l'OdM au mois de septembre. Il ne s'agit pas d'une décision, mais uniquement de proposition, la réalisation d'un tel projet nécessite de résoudre beaucoup d'autres problèmes que ceux purement architecturaux, financement, juridique et surtout l'accord de l'OdM.
- Nous demandons à la **CGEC** de mettre à profit la période d'été pour trouver des solutions aux problèmes ponctuels de chauffage.
- Compte tenu de l'heure tardive due à un ordre du jour chargé certaines questions mineures figurant à l'ordre du jour feront l'objet de réunions restreintes.

5- Questions du cahier de suggestions

- Désinfection, remise en état et fermeture (pour éviter les déjections canines et félines) de l'une des deux aires de jeux des jeunes enfants, devis demandés.
- Bornes anti-stationnement devant les entrées d'immeuble. A noter que le simple **savoir vivre** d'une minorité éviterait d'avoir à transformer la Résidence en camp retranché.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL LUNDI 10 JUIN 1996
EXCEPTIONNELLEMENT A 18 HEURES**



**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ EGALEMENT LE
CONSULTER AUPRES DE VOTRE DELEGUE DE BATIMENT OU CHEZ LE GARDIEN**

Salle du Conseil, Centre Commercial



**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ EGALEMENT LE
CONSULTER AUPRES DE VOTRE DELEGUE DE BATIMENT OU CHEZ LE GARDIEN**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A USAGE INTERNE DU CONSEIL et du
Cabinet Morel-Sergent**

- 1- Demander à la Mairie la possibilité d'avoir un rétro-projecteur dans la Salle Vaucheron pour l'AG.
- 2- Faire fermer l'accès au jardin à la française
- 3- Devis pour le cas VARIN
- 4- Devis pour le detartrage.
- 5- Dissolution de l'ALOM à éviter.
- 6- Noms des rues de la Résidence.
- 7- Problèmes de la surveillance de la Résidence.
- 8- Ou en est-on avec les stops cars??

PJ: Original du PV de l'AG de 06/95 avec les signatures, merci d'en faire parvenir une photocopie à M. GRIMAUD

Projet (ou définitif) de note pour la piscine.



**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ EGALEMENT LE
CONSULTER AUPRES DE VOTRE DELEGUE DE BATIMENT OU CHEZ LE GARDIEN**

PISCINE

OUVERTURE DE LA PISCINE le VENDREDI 7 JUIN

ACCES

L'accès de la Piscine est uniquement réservé aux Résidents permanents titulaires d'une carte validée pour l'année en cours.

CARTES

⇒ **Titulaires d'une carte des années précédentes:**

Veuillez remettre votre (vos) carte(s) au Gardien pour validation le plus rapidement possible.

⇒ **Nouvelles cartes:**

Nouveaux résidents ou cartes égarées: Remettre au gardien une photo d'identité, indiquer votre nom et n° de bâtiment, joindre 10 FF.

⇒ **Cartes d'invités**

Une seule carte par logement et par saison (remise lors de la remise des cartes principales ou de leur renouvellement) donnant droit à 20 entrées. Non remplacée en cas de perte.

- L'usage des cartes d'invités est limité à:
 - deux entrées maximum par jouret obligatoirement accompagné d'un résident.
 - les enfants de + de 7 ans sont comptabilisés
 - les enfants de moins de sept ans sont limités à deux par couple d'invités.
 - la tolérance d'accès peu être supprimée les jours de grande affluence afin de permettre aux résidents d'utiliser la piscine.

REGLEMENT

Un règlement complet est affiché dans l'enceinte de la piscine, les contrevenants pourront être expulsés.

Le jour de fermeture hebdomadaire est le **MARDI**.



MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ EGALEMENT LE
CONSULTER AUPRES DE VOTRE DELEGUE DE BATIMENT OU CHEZ LE GARDIEN